

EXCURSION A MOISSAC LE 8 JUIN 1865.
Présidence de M. DE CAUMONT, directeur de la Société française
d'archéologie.
Bilan établi par Louis Taupiac

En conséquence de son ajournement de la veille, le Congrès archéologique s'est transporté, le 8 juin 1865, à Moissac, pour visiter les restes de l'ancienne abbaye et quelques antiquités de cette ville.

Cette première excursion du Congrès siégeant à Montauban offrait un puissant intérêt. Assez pauvre aujourd'hui en monuments historiques, le département de Tarn-et-Garonne est fier, à juste titre, de posséder le cloître de l'abbaye et le portail de l'église de Moissac.

Mais si nous sommes tous heureux d'avoir ces richesses archéologiques, on peut deviner de quelle affection particulière et de quels soins elles sont l'objet sur les lieux mêmes de la part d'une population éclairée et jalouse de conserver ces dépôts.

C'est que, en effet, la ville et l'abbaye de Moissac ont été, de temps immémorial liées par le même sort, ont eu même fortune, bonne ou mauvaise. Aymeric de Peyrac, abbé de Moissac, chroniqueur, leur prête la même origine. Clovis 1^{er} aurait fondé l'une et l'autre et une inscription en vers léonins, gravée sur le marbre par les soins d'Asquilin, vingtième abbé de Moissac, dont nous aurons occasion de reparler (car c'est lui qui fit bâtir et le portail et le cloître), en fait foi encore aujourd'hui.

Hanc tibi, Christe Deus, rex instituit Clodoveus.

Auxit munificus post hunc donis Ludovicus.

Ludovicus est Louis-le-Débonnaire (f^o 103, v^o Chronique de Peyrac).

Dom Mabillon donne pour fondateur à l'abbaye Clotaire II, entre les années 584 et 628.

D'autres attribuent cet honneur à Clovis II, de 638 à 656.

D'autres encore confondant, dit-on, son établissement avec sa reconstruction, ne font remonter son origine qu'au règne de Pépin-le-Bref.

D'après Dom Vaissette et les historiens les plus accrédités, saint Amand, au VII^e siècle, aurait été le fondateur et le premier abbé de ce monastère. Quant à l'étymologie de Moissac, dont l'origine, perdue dans la nuit des temps, serait bien antérieure à la fondation de l'abbaye, son nom, d'après Pierre de Vault-Cernay, viendrait du mot *moys* qui, en hébreu, veut dire *eau*. Moissac et son abbaye ont possédé des sources abondantes et précieuses.

Ces vénérables souvenirs assuraient au Congrès un bon accueil. Aussi a-t-il été reçu par la ville de Moissac avec un empressement et une cordialité

en tout dignes de ses hôtes, accourus, dans un but scientifique, des points les plus divers et les plus éloignés. M. le maire de Moissac, M. Massip, premier adjoint, suivis de nombreux archéologues de cette ville, parmi lesquels nous devons citer M. Larroque, l'estimable conservateur du cloître, et M. Lagrèze-Fossat, membre correspondant de l'institut, ont salué à la gare M. de Caumont et les membres du Congrès qui l'accompagnaient, au nombre d'environ soixante.

Le Congrès s'est constitué à l'instant sous la présidence de M. de Caumont, M. Louis Taupiac étant désigné pour secrétaire, et, sous la conduite de MM. Laroque et Lagrèze, il a immédiatement commencé ses explorations.

La première attention du Congrès s'est portée sur la petite église de Saint-Martin, contiguë à la gare et menacée d'une destruction prochaine par les exigences de la voie ferrée établie au pied de ses murs.

Cette église, autrefois sous le vocable de saint Ansbert, un des premiers abbés de Moissac, ruinée à diverses époques, ne conserve plus que quelques rares débris dignes d'intérêt. Ses murs des côtés nord et ouest remontent à une époque très-reculée. Celui de l'ouest, construit en petit appareil de pierre, appartient évidemment à l'époque mérovingienne ; celui du nord, un peu moins ancien, paraît être antérieur au Xe siècle. Sans offrir un caractère plus signalé, les constructions de ces diverses époques étant assez rares, le Congrès a émis le vœu de leur conservation. L'intérieur de l'église montre des réparations nombreuses, mais maladroitement. La chapelle de Notre-Dame possède cependant une voûte du XVe siècle, qui n'est pas dépourvue d'élégance. La clef de voûte principale représente le Sauveur, et les quatre nœuds latéraux les quatre évangélistes. Une partie des murs de la chapelle est encore couverte des restes d'une peinture dont un badigeon malencontreux superposé empêchait d'apprécier la valeur et la date. M. de Galembert en a immédiatement mis une partie à découvert.

A côté de l'église de St-Martin ou de St-Ansbert était autrefois une maladrerie, appelée la maladrerie des moines, dont il reste encore quelques pans de mur pouvant remonter au Mlle siècle.

Le Congrès, pressé par son désir de visiter le cloître, objet principal de son excursion, n'a pu qu'en passant signaler une fenêtre en brique et pierre, conservée dans l'ancien collège des Doctrinaires.

Le Congrès s'est bientôt trouvé devant l'église St-Pierre. L'église actuelle, dans son ensemble, peut être attribuée à la seconde moitié du XVe siècle, ce que confirment les chroniques locales ; mais il reste de la belle église primitive, élevée par Durand de Bredon, évêque de Toulouse et abbé de Moissac, et consacrée avec une pompe extraordinaire en 1063, le narthex avec la tour qui le surmonte. Quant au portail et au cloître, ils furent l'œuvre d'Asquilius, qui succéda à Durand dans l'abbatiate : « Qui dictas Asquilius fecit claustram magnum subtili artificio operatum dicti

monasterii... Dictusque Asquilinius inter signa operis fecit fieri portale pulcherrimum et subtili opere ornamstructurn ecclesie dicti monasterii. »
(Aymeric de Peyrac, *Chronique*, f° 160 v°.)

On nous pardonnera cette digression préliminaire, parce qu'elle permet de préciser la date des monuments intéressants que le Congrès a eus à examiner. Ainsi l'abbatiate d'Asquilinius étant de 1085 à 1107, c'est entre ces deux dates que furent édifiés le portail et le cloître de Moissac. Le narthex et la tour étant de son prédécesseur sont un peu plus âgés.

La tour carrée, reste de l'église primitive de l'abbé Durand s'élève à l'extrémité ouest de l'église actuelle. Vue de l'extérieur, cette tour semble plutôt appartenir à un château-fort qu'à une église. Sur la façade servant d'entrée on aperçoit d'abord, sur la droite et au-dessus *du* portail, la statue de Roger, successeur d'Asquilin (1108), qui acheva les travaux interrompus par la mort de son prédécesseur. Roger dota l'abbaye des reliques de saint Cyprien, encore aujourd'hui vénérées à Moissac. On lit à côté ces mots : *Rogerus abbas*. A gauche et à la même hauteur, est la statue de saint Benoît, fondateur de l'ordre.

Le Congrès ayant désiré réserver pour plus tard l'examen attentif du portail, est entré tout d'abord dans le narthex ou vestibule intérieur qui occupe le bas de la tour. C'est ici qu'ont commencé les bons offices de M. Larroque, conservateur du cloître, qui a bien voulu mettre à la disposition de tous, son expérience et son érudition.

Les murs pleins du narthex n'ont d'autre ornement *qu'un* cordon courant à la naissance de la voûte. Huit piliers engagés servent de support à cette voûte à nervures carrées. Ils sont surmontés eux-mêmes par des chapiteaux figurant, dans le style de l'époque, des scènes de violence ou de force. Ici, ce sont des oies ou grues dévorées par un loup, là, ce sont des louves immolant des agneaux, ailleurs, un guerrier terrassant un monstre¹. La base de l'un de ces piliers est entourée d'un énorme serpent dont la gueule hideuse mord sa queue repliée, ou bien deux membres d'un être impossible à caractériser.

Sur les murailles du narthex s'élève la tour carrée, à deux étages couronnés par une pyramide en charpente qui sert de clocher.

Le premier étage en pierre comme le narthex, présente sur chaque face trois arcades cintrées, aujourd'hui murées. Cet étage, en forme de coupole, paraît un peu moins ancien que le narthex. D'après M. de Caumont, sa forme, ainsi que les chapiteaux qui soutiennent sa coupole, rappellent la tour de Fleury-sur-Loire et celle de St-Benoît-le-Dorat (Haute-Vienne). Les cintres du nord et de l'ouest sont sans ornement. Ceux des autres aspects sont surmontés d'une élégante archivolte dans le style de l'époque.

¹ M. de Caumont y voit la figure de Samson.

L'étage supérieur est en briques, et les fenêtres qui l'éclairent sont en ogive, ce qui établit une date bien postérieure au reste de l'édifice.

Les étages supérieurs de la tour paraissent entièrement séparés de l'église actuelle, dont la partie extérieure de la voûte se termine, à cet aspect, par un arc-doubleau couvert de peintures à demi effacées.

A l'extérieur, une corniche peu saillante, supportée à l'ouest et au sud par des modillons grimaçants, et au nord par des corbeaux enroulés, est surmontée par une galerie crénelée qui paraît avoir été ajoutée après coup, et qui masque une partie des arcades cintrées de la tour.

On entre dans l'église par une porte ouverte dans le narthex.

Quelques portions des murs de l'église actuelle, les plus voisines de la tour, paraissent avoir appartenu à l'église primitive : mais, dans son ensemble, ce monument du XVe siècle offre un moindre intérêt aux archéologues. L'église moderne fut bâtie sous l'abbatit de Félix Carman, abbé, vers 1450. Elle avait autrefois, d'après M. Larroque, quatre tourelles extérieures où étaient quatre autels dédiés aux saints Anges gardiens, comme c'était l'usage dans beaucoup d'autres abbaciales.

Cette église renferme cependant quelques antiquités qui ont paru dignes de l'attention du Congrès.

En entrant, sur la droite, on aperçoit d'abord dans une chapelle un groupe en pierre représentant Notre-Dame-de-Pitié. La Vierge, éplorée, soutient sur ses genoux le corps inanimé de Jésus. A droite on aperçoit Madeleine ; à gauche est saint Jean. Au-dessous et sur les côtés du socle, ou support du groupe principal, sont les figures des deux donateurs de cette sculpture. Ils paraissent en raccourci, gantés et chaperonnés suivant le costume de l'époque. On lit à côté leurs noms : Goussen de La Garriga et Guilhem de La Garriga, et puis sur le groupe cette date avec ces mots : *L'an MCCCCLXX VI me firent faire les dessus-dits.* » Sur la portion de manteau qui couvre les épaules de Nicodème, on lit ces quatre mots : *Ecce quomodo sepultus est.*

Du même côté droit de la nef, en avançant vers l'abside, on entre dans une chapelle contre un des murs de laquelle s'appuie un groupe de sculpture remarquable. C'est l'Ensevelissement du Christ. Les personnages, de grandeur naturelle et vêtus de costumes de couleur, ont une expression *accentuée* qui n'est pas sans mérite. Joseph d'Arimatee, Madeleine et saint Jean sont exactement reproduits avec l'empreinte de la douleur la plus poignante. Sur le tombeau qui va contenir le Christ, on a incrusté ou plutôt cloué trois écussons sur l'un desquels, celui du milieu, se trouvent les armoiries de l'abbé Carman : ce qui fait croire qu'il en fut le donateur et que ce groupe est contemporain de la construction de l'église. Les autres écussons portent les armoiries de l'abbaye.

Le respectable curé actuel de St-Pierre raconte que ces sculptures ne purent être sauvées pendant la Révolution que grâce à la vénération des habitants de Moissac, qui les prirent sous leur protection et qui, pour

faire à l'époque les concessions indispensables, les masquèrent des trois couleurs nationales. C'est M. Viguiier, lui-même, curé actuel, qui a rétabli le groupe dans son état primitif ; ce groupe est en bois de chêne. Sur le socle, qui porte la statue agenouillée de Madeleine, on lit ces deux vers léonins :

Ne desperetis vos qui peccare sortis,
Exemploque meo vos reparate Deo.

Un pareil groupe, avec la même inscription, se voit encore à Limoges. (Voir *Dictionnaire d'épigraphie.*)

Au bas de l'un des piliers qui séparent les chapelles latérales de droite, on distingue un reste de mosaïque heureusement conservée et qui, probablement, provient du sanctuaire de l'église contemporaine de la fondation de l'abbaye, c'est-à-dire du VI^e ou VII^e siècle.

Derrière le maître-autel, au fond de l'abside, on aperçoit un sarcophage en marbre, du VI^e ou VII^e siècle. Ce sarcophage, dont l'origine est inconnue, a renfermé plus tard et jusqu'en 1789 les reliques de saint Raymond, abbé.

En contournant l'abside et dans le mur du côté gauche de la *nef*, on trouve la célèbre inscription commémorative de la dédicace de l'église bâtie par Durand. Cette dédicace est de 1063; elle eut lieu en présence de l'archevêque d'Auch et des évêques de Lectoure, de Comminges, d'Agen, de Bigorre, d'Oléron, d'Aire et de Toulouse, qui était l'abbé de Moissac lui-même. L'inscription paraît contemporaine de la dédicace.

Il nous reste à signaler, dans l'église, un Christ qui est peut-être la figure la plus remarquable des sculptures renfermées dans cet édifice. La croix sur laquelle est le Christ est enroulée de branches de vigne ; les pieds du Christ sont encloués séparément et la tunique ou pagne tombe, des reins aux genoux. Avec ces caractères, ce Christ a paru au Congrès digne d'être reproduit par le dessin.

C'est après avoir ainsi visité l'église que le Congrès, revenant sur ses pas, a examiné le portail célèbre dont les ornements sculpturaux sont connus de tous les archéologues.

La notoriété justement méritée de ce portail nous permettra de ne pas entrer, à son sujet, dans des considérations trop détaillées.

Grâce à quelques restaurations habilement faites, ce portail est aujourd'hui dans un état de conservation bien suffisant. Nous avons dit qu'il remontait soit à la fin du XI^e siècle, soit au commencement du XII^e, c'est-à-dire à l'abbatiat d'Asquilin, et à cet égard, les données archéologiques confirment pleinement les assertions du chroniqueur de l'abbaye.

Il se compose d'un porche profond, dont les parties antérieures viennent se rattacher aux murs de la tour. Son ouverture presque cintrée indique à peine la coupure qui constitue l'ogive. Les quatre colonnes qui supportent l'ouverture ont des chapiteaux délicatement fouillés et ornés de griffons.

Ces griffons étaient, peut-être, une allusion à une vision surnaturelle qui aurait déterminé Clovis à poser la première pierre de l'abbaye.

Les parois latérales du porche offrent des sculptures formant deux ordonnances superposées.

Du côté droit, sous les arcatures de l'ordonnance inférieure, sont placées quatre statues réunies en deux groupes et représentant l'Annonciation et la Visitation de Marie.

Les sujets de l'ordonnance supérieure, dans la zone la moins élevée, sont divisés en deux et empruntés à la vie de Jésus-Christ. C'est d'abord l'Adoration des Mages. On voit, dans un premier compartiment, la Sainte-Famille réunie dans l'étable : la Vierge tenant l'Enfant Jésus sur les genoux ; saint Joseph un peu en arrière ; l'âne et le bœuf traditionnels dans le fond attachés à la crèche. L'autre compartiment renferme les trois rois tournés du côté de l'Enfant-Jésus, auquel ils offrent, debout, de riches présents de leurs mains voilées.

Dans la zone supérieure, on voit la Présentation de Jésus au temple et la Purification de la Sainte-Vierge. Saint Simon tient l'Enfant-Jésus élevé dans ses bras ayant à côté la prophétesse Anne. Sur le devant, la Vierge porte les deux colombes symboliques. Viennent ensuite, sur le même plan, plusieurs scènes représentant la Fuite en Égypte. La première scène nous peint saint Joseph à demi couché, recevant d'un ange debout l'ordre de s'enfuir. Plus loin, la Sainte-Famille est en marche : saint Joseph conduit par la bride l'âne sur lequel est montée la Vierge tenant l'Enfant-Jésus sur ses genoux. La troisième scène nous montre l'émigration arrivée à la porte de la ville d'Héliopolis, d'après les légendes, ville flanquée de tours à toits aigus. Au-dessus de la porte, dont la herse est levée, on distingue deux personnages monstrueux, couronnés, qui semblent se précipiter du haut des murailles.

On a cru retrouver là l'image des idoles égyptiennes s'évanouissant devant la Divinité.

Le côté gauche du porche, non moins intéressant, offre les deux péchés capitaux le plus souvent personnifiés dans le moyen-âge : l'avarice et la luxure ; ce côté a aussi deux ordonnances superposées.

L'avarice est d'abord représentée par un personnage à barbe, coiffé d'une toque et portant suspendu au cou une grande bourse pleine qu'il serre sur son cœur. Le plus affreux des démons, à cheval sur ses épaules, lui enfonce ses griffes dans le crâne, A côté, un second démon, portant des ailes et une queue et à cheval sur un autre personnage, offre une variété au premier sujet,

La luxure est représentée par une femme impudique entièrement nue, les cheveux épars, les mains crispées, dont les traits expriment le désespoir. Deux serpents enroulés autour des jambes et de la taille lui mordent les seins, et un énorme crapaud s'accroche à ses parties sexuelles comme pour les dévorer. A côté de la femme, un démon horrible, à la tête et aux

mains humaines, aux cornes de taureau, au tronc velu et difforme, terminé par des pieds de bouc, une queue de lion et des nageoires, semble avoir épuisé l'imagination de l'artiste qui, pour rendre encore plus expressif le rôle du Monstre, lui fait saisir sa victime par le bras, tandis qu'un crapaud qui lui sort de la bouche, semble s'élancer au visage de la femme.

Dans l'ordonnance supérieure, on aperçoit des sujets analogues, divisés en trois bas-reliefs. C'est d'abord, au-dessus de l'avarice, la mort de l'avare. Il est couché dans un lit, au pied duquel est une femme ; quatre démons l'entourent : l'un emporte la bourse ; les trois autres tendent les bras pour saisir l'âme, qui va s'échapper du mourant. Le deuxième bas-relief représente la parabole du mauvais riche. Assis à une table chargée de mets, il a à ses côtés une femme dont la gorge est nue, indice de ses mœurs. Lazare est couché sur un grabat au pied de la table : deux chiens lèchent ses plaies. Le troisième bas-relief représente la damnation des pécheurs. Des démons tirent fortement une corde qui entraîne des damnés. D'autres démons poussent des damnés au milieu des flammes. La mort est figurée par un personnage, monté sur un animal fantastique ; sa tête est ornée de serpents. D'autres voient dans ces sculptures les sept péchés capitaux.

Le fond du porche s'ouvre dans une arcade presque entièrement cintrée, que supportent des piliers en marbre ; ils sont festonnés et présentent sur leur face extérieure à gauche la statue de saint Pierre, à droite celle d'Isaïe. Deux chapiteaux, aussi en marbre, terminent ces piliers. Dans l'un, on voit des griffons becquetant des grappes ; dans l'autre, se trouvent des oiseaux perchés sur des lions. Dans les profondeurs de l'arcade, sont disposées des voussures couvertes d'arabesques sur trois rangées. Trois files de rats et de poissons qui alternent les séparent en forme de cordon.

Les vantaux de la porte sont séparés par un large trumeau de marbre, carré et enrichi de belles sculptures. Trois couples superposés de lions et lionnes, dressés sur leurs pattes et prêts à se mesurer, sont sculptés sur la partie antérieure. Deux statues de prophètes occupent les côtés du trumeau. Le linteau en marbre, au-dessus du trumeau, est orné de larges rosaces à huit branches. Au-dessous, on voit une sorte de frise qui paraît être d'un style antérieur au reste du portail et comme rapportée de débris plus anciens. Au-dessus est le tympan, dont le sujet principal se trouve reproduit dans une infinité de sculptures contemporaines. C'est le Sauveur dans sa gloire, entouré des symboles des quatre évangélistes et de deux anges. Sur deux plans superposés et entourant le Christ, les 24 vieillards de l'Apocalypse tiennent d'une main un instrument, de l'autre main une coupe.

Les sculptures du tympan sont loin d'avoir l'expression des sculptures des côtés du porche, et généralement on leur reconnaît un caractère plus ancien. On pense qu'Asquilin aurait pu recueillir ce morceau dans les débris d'édifices antérieurs et l'utiliser de cette façon.

CLOÎTRE. - Le cloître de Moissac a reçu ensuite la visite du Congrès. On y est entré par une porte communiquant avec l'église. M. Larroque a repris ses savantes explications des sujets sculptés.

Le cloître est adossé au mur du nord de l'église. Il est formé par quatre galeries, couvertes aujourd'hui en charpente et disposées en carré autour du préau intérieur. Selon l'usage, ce préau renfermait, du côté du réfectoire, le *lavatorium des moines* : on voit encore des arrachements des arcs qui le fermaient. Il contenait une fontaine miraculeuse qui guérissait les lépreux. Les chroniques indiquent une chapelle St-Julien dans le préau ; on pense qu'elle était là.

Les arcades du cloître sont en forme ogivale beaucoup plus accusée que les ogives du portail et des autres constructions. Des colonnettes en marbre, alternativement simples ou géminées, supportent ces arcades. Rien n'est merveilleux comme les sculptures des chapiteaux qui supportent ces arcades ; c'est un véritable musée de sculpture, un trésor d'iconographie. Chaque chapiteau forme un sujet distinct, et c'est à tort que M. Jules Marion, et d'autres après lui, ont prétendu que chaque sujet se trouvait deux fois reproduit, et que la série complète des chapiteaux différents occupait deux galeries seulement, tandis que la reproduction de ces mêmes chapiteaux occuperait les deux galeries restantes. Cela est complètement inexact. Le Congrès a pu se convaincre qu'un seul chapiteau fait exception : c'est celui de Daniel, reproduit, du reste, avec des détails d'exécution absolument différents. Encore le chapiteau qu'on voit dans la galerie du couchant est-il incontestablement plus ancien que celui de la galerie du levant. N'occuperait-il point, la place d'un autre chapiteau qui aurait disparu ?

Aux angles et dans le milieu des galeries se trouvent des piliers carrés pleins, revêtus de plaques de marbre sculptées.

Les divers sujets sur les chapiteaux sont empruntés à l'Ancien ou au Nouveau-Testament, et à l'histoire ecclésiastique.

Ces scènes alternent avec la faune la plus capricieuse et les souvenirs de la flore antique tapissant et formant crochet sur les corbeilles. Les tailloirs sont d'un fini et d'une richesse remarquables.

D'abord, en face de la porte d'entrée, sur les marbres du premier pilier plein, on trouve l'image de saint Pierre sur une face, et sur une autre celle de saint Paul, les deux patrons de l'Eglise. Saint Pierre est tonsuré : *Petrus, clericos Tonderi institui* (Gregor. Turon) (c'est lui, dit-on, qui

prescrivit la tonsure des clercs) ; il est sans barbe. Saint Paul présente cette particularité qu'il ne tient point l'épée, suivant l'usage, et qu'il a la main levée pour bénir.

Sur le chapiteau qui suit, on voit encore saint Pierre crucifié hors la ville, in pomerio civitatis, par les ordres et en présence de Néron. Sur une autre face est la Décollation de saint Paul. Une dame romaine, Plautilla, couvre sa tête précieuse d'un de ces voiles qu'on désigne sous le nom de maphorte.

On remarque avec intérêt, sur un côté du chapiteau un trou renfermant autrefois les reliques de ces saints.

Un peu plus loin, Adam et Eve représentent la Création.

On voit leur innocence, puis leur faute, puis leur expulsion du Paradis.

Ensuite vient le mandatum : Jésus lave les pieds à saint Pierre : sujet d'une admirable naïveté!

Le pilier plein du milieu de cette galerie, en face de la salle capitulaire (où ont été pendant longtemps renfermées les sculptures de Notre-Dame-de-la-Pitié), représente l'image de Durand de Bredon, le célèbre abbé de Moissac, revêtu des vêtements pontificaux. On lit sur la plaque : *Sanctus Durandus, episcopus Tolosanus et abbas Moysiaco.*

Durand fut le dernier abbé-évêque jusqu'à l'époque où s'établirent les abbés commendataires. Il s'intitulait, indifféremment, abbé-évêque ou évêque-abbé (Aymeric de Peyrac, f° 158 r°).

Sur un chapiteau voisin on voit les Noces de Cana et le miracle de l'eau changée en vin;

Ailleurs l'Adoration des Rois-Mages et le Massacre des Innocents;

Le martyr de saint Saturnin, un des apôtres du Midi ;

Plus loin, les martyrs espagnols Fructueux, Augure, Euloge ;

Saint Jacques avec sa barbe et saint Jean imberbe.

Puis viennent les miracles de saint Benoît ;

Saint Pierre guérissant un boiteux ; sur ce chapiteau se trouve le Monogramme du Christ, attribué à tort à des monuments postérieurs.

A côté de la Pêche miraculeuse, qui est figurée sur un chapiteau, le sculpteur, sous l'impression du sujet qu'il venait de traiter, a rempli les côtes du pilier plein par de écailles et des ondes.

Après le chapiteau de Daniel dans la fosse aux lions, viennent, sur le chapiteau suivant, des scènes des Croisades. On sait que le pape Urbain II s'arrêta à Moissac, lorsqu'il vint prêcher la croisade en France.

A la suite des quatre évangélistes et des emblèmes de la Sainte-Trinité, un chapiteau, sur ses diverses faces, représente la vie de saint Martin.

L'histoire de la Samaritaine précède le pilier plein sur lequel est sculpté saint André portant la croix grecque et non la croix en X qui lui fut attribuée plus tard. Ce pilier était attenant à la fontaine.

Des chapiteaux, représentent ensuite des griffons encapuchonnés, et plus loin des griffons doubles à seule tête ; fantaisie d'artiste inexplicable.

C'est à côté de ces griffons que Daniel, dans la fosse aux lions, est représenté pour la seconde fois. Cette fois, Daniel est coiffé d'un bonnet persan appelé cidaris. De cidaris est venu, croit-on la tiare.

Un chapiteau-voisin représente des démons, aux prises avec des pécheurs, avec un arc bandé.

Vient ensuite le pilier plein où est l'inscription renfermant la date de la construction du cloître.

Au-dessous est l'inscription abrégative : V. V. V. — M. D. M. R. R. R. F. F. F. ainsi traduite par M. Larroque : *Vivant monachi Domino militantes, religiose, feliciter.*

Un membre du Congrès préfère lire, lui : *Vivite morte destructi mala, requiescite, felices.* Ne pourrait-on pas lire encore : *Ter Virgini Marie Dei Matri, reverendissimi Fraires ?*

Un peu plus loin est figuré le meurtre d'Abel, et presque à côté se trouve un chapiteau orné avec grâce d'oiseaux mêlés à des entrelacs.

Nous ne dirons plus qu'un mot du chapiteau représentant le martyr de saint Étienne. C'est sur ce chapiteau que M. Jules Marion retrouve à tort le martyr de saint Cyprien. M. Marion savait très-bien que les reliques de saint Cyprien ne furent transportées à Moissac qu'après l'année 1122 ; mais il préfère en conclure que cette catégorie de chapiteaux a été sculptée postérieurement.

L'examen attentif des chapiteaux du cloître de Moissac eût pu absorber toute la session du Congrès. Notre aride nomenclature ne peut donner qu'une idée bien imparfaite de l'intérêt qu'offre aux archéologues une pareille collection de sculptures romanes, véritable musée-école, où les inscriptions éclairent et où les dates certaines achèvent d'amener la conviction dans l'esprit de l'antiquaire qui étudie ces précieuses galeries.

Le Congrès s'était forcément imposé des limites. Il a pu remarquer à peine les intéressants débris de sculptures, chapiteaux, tronçons et colonnes, etc., exposés dans une galerie du cloître. Les cartulaires de l'abbaye, des plans et plusieurs titres précieux avaient été déposés sur le bureau, par les soins de M. Lagrèze-Fossat.

Il est encore juste de dire que sans le concours dévoué du conservateur du cloître, qui dans cette exploration des galeries n'a jamais reculé devant les explications et les détails, la mission du Congrès eût été bien plus difficile. M. le curé a été pour ses hôtes temporaires d'une courtoisie et d'une complaisance bien appréciées. Dans le cloître on a pu également profiter de la sûreté de jugement et de l'érudition dont a fait preuve M. l'abbé Marty, vicaire de St Pierre.

SEANCE PUBLIQUE tenue dans le cloître de Moissac

Présidence de M. le Maire de Moissac.

L'ordre du-jour annonçait une séance pour quatre heures.

Une estrade, préparée à l'avance par les soins de M. Lagrèze-Fossat, a reçu le bureau du Congrès². Pendant l'examen des sculptures du cloître, les rangs des membres s'étaient grossis d'une partie de la population éclairée de la ville de Moissac, de ses principaux fonctionnaires et d'un assez grand nombre de dames, dont le Congrès a volontiers accepté les sympathies archéologiques.

Un très-grand nombre d'ecclésiastiques des environs s'étaient rendus aussi à cette solennité scientifique.

M. le maire de Moissac occupait le fauteuil de la présidence, ayant à sa droite M. de Caumont, directeur de la Société, et M. le président du tribunal, et à sa gauche M. le curé de St-Pierre de Moissac, le procureur impérial et M. Larroque. Les secrétaires étaient au bureau.

M. le président ayant ouvert la séance, M. de Caumont a remercié M. le maire de Moissac et MM. les archéologues de cette ville d'avoir, avec une extrême bienveillance, facilité les opérations du Congrès ; de lui avoir donné les moyens de siéger dans ce merveilleux cloître, palais bien en harmonie avec ses aspirations, le but et les études de ceux qui se pressent sous ses galeries ; « cloître que la ville de Moissac, a-t-il ajouté, a su sauver et conserver avec dévouement et intelligence. » Puis, annonçant qu'il avait un acte de justice à accomplir, il a remercié M. Larroque de son utile concours et de ses précieuses indications, et annoncé au digne, savant et modeste conservateur du cloître que le Congrès d'accord en cela avec le Conseil d'administration de la Société française d'archéologie, lui a décerné une médaille de vermeil, qui est la plus belle récompense qui puisse être accordée en pareil cas.

M. de Caumont est vivement applaudi.

M. le secrétaire-général, après avoir indiqué l'ordre du jour pour le lendemain, invite M. Lagrèze-Fossat à lire le travail annoncé par lui.

M. Lagrèze-Fossat commence la lecture d'un mémoire sur l'administration de la justice dans la ville de Moissac. Il traite d'abord de la justice sous les consuls.

L'Assemblée écoute avec le plus vif intérêt un travail où se retrouve l'érudition si Connue de l'auteur.

M. Lagrèze ayant demandé un instant de repos, M. le secrétaire-général

² Tout auprès étaient rassemblés des débris intéressants de sculptures, des chapiteaux, dont l'un mérovingien, avec colombe buvant dans un canthare ; des fragments de mosaïque ; sur les tables, des manuscrits, des cartulaires, des plans anciens. Lagrèze-Fossat faisait obligeamment les honneurs

du Congrès provoque quelques renseignements sur les cérémonies et quelques usages locaux,

Dans cet intervalle, M. le sous-préfet de Moissac, ayant paru dans la réunion, est invité à prendre place au bureau et à présider l'Assemblée.

Ce magistrat s'excuse de n'avoir pu, par une absence forcée se joindre plus tôt au Congrès.

Répondant à une des questions du programme, M. le curé de Moissac rend compte des pratiques de la ville pour la fête de l'Assomption, une des fêtes patronales³.

Il donne aussi quelques explications sur la cérémonie des bâtons : *benedictio virgarum*, le jour des Rogations. Ces bâtons blancs bénis sont précieusement conservés dans les familles, et regardés comme préservatif pour les récoltes et les fruits de la terre.

M. Lagrèze, après avoir repris la lecture de son travail, continue d'intéresser ses auditeurs ; il termine par quelques considérations pleines d'à-propos. Le mémoire étant destiné par l'auteur à être imprimé, nous croyons ne pas devoir en donner une analyse plus complète.

Diverses questions sont ensuite agitées sur les arcades cintrées de la tour du clocher. Ont-elles été toujours fermées ? Cette question n'est point résolue d'une manière positive.

M. l'abbé Pottier demande si le cloître n'aurait jamais eu de peintures murales. Il paraît que l'on n'en a-pas retrouvé de traces. Mais plusieurs parties des restes de l'abbaye en offrent d'intéressantes qui ont été remarquées ; sur le côté *est* du réfectoire (au nord du cloître) est une vieille fresque représentant la Cène ; celles de l'église, rafraîchies seulement, ont attiré l'attention. M. A. Saint-Paul, trouve à ces dernières une analogie très-grande avec celle des Jacobins de Toulouse. Dans une salle du petit-séminaire servant de cave, on trouve une litre armoriée.

Un membre émet le vœu que le sarcophage ayant contenu les reliques de saint Raymond soit placé dans le cloître et devienne une de ses curiosités. Quelques membres réclament, au contraire, pour qu'il reste dans l'église. L'opinion générale se prononce dans ce sens.

On demande aussi si le cloître n'avait pas anciennement un carrelage émaillé. M. Larroque conserve quelques-uns des anciens carreaux émaillés.

Brécy, architecte, membre du Congrès, croit avoir vu, il y a environ trente ans, une partie du cloître ayant des mosaïques. Le reste était en carrelage émaillé. Plusieurs personnes en ont le souvenir.

M. de Caumont prend la parole pour exprimer son opinion à ce sujet : il se demande si cette question a été posée en vue d'opérer un changement dans le carrelage actuel. Ce dernier lui paraît le seul possible et le seul

³ Le 15 août, on montait, comme à la cathédrale de Montauban, une statue de la Sainte-Vierge à la voûte. Cette Madone est conservée encore et porte le nom de Notre-dame de *Montoment*.

convenable pour le moment. Le carrelage émaillé est plus beau, sans doute, quand il est neuf ; mais il ne tarde pas à s'user et à s'altérer, et alors il perd tout son éclat. Beaucoup mieux vaut, pour la solidité et la durée, le petit carrelage actuel. S'il s'agissait de mosaïques, la cause serait différente. Mais un pavé en mosaïques sérieuses serait aujourd'hui hors de prix, et il n'y faut pas penser. Il n'y a donc qu'à conserver ce qu'on a.

M. l'abbé Carrière demande si l'on n'a pas trouvé dans le cloître d'inscriptions tumulaires. Il est répondu négativement ; mais dans l'église on en a rencontré un très-grand nombre usées ou fragmentées : elles ont presque toutes disparu.

M. le directeur provoque des explications sur une découverte récemment faite dans le cimetière de St-Paul-d'Espis.

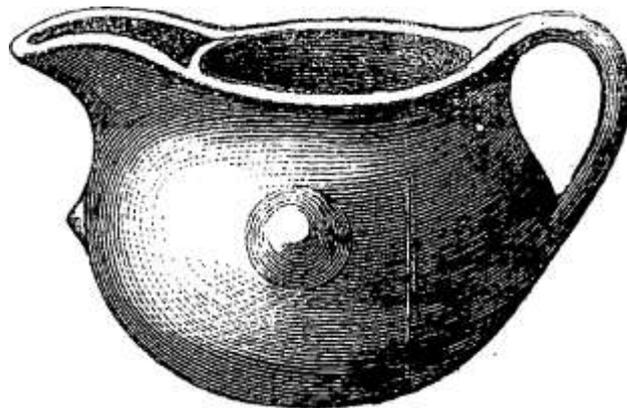
M. le curé de Montjoie a connaissance de cette découverte. Il s'agit d'une inscription fort ancienne avec ces mots : *Diis Manibus*. Cette inscription remarquable serait dans un abandon complet.

M. de Clausade , membre du Congrès, émet le vœu que cette pierre tumulaire soit transportée et recueillie dans le cloître de Moissac. L'administration se charge de ce soin ; un estampage est demandé par le Congrès.

M. le curé de Montjoie parle ensuite d'une habitation troglodytique découverte dans son canton. Il dit en outre, avoir trouvé dans sa paroisse, traversée par une voie romaine, des instruments de pierre et des vases en poteries gallo-romaines qu'il décrit avec détail.

D'après la description qu'il donne de ces poteries, M. de Clausade croit reconnaître la forme de certains vases particuliers à une fabrique de poteries romaines établie dans les environs de Montauban, et qui ne se trouverait que dans ces régions.

M. Devais croit qu'on ne rencontre ces vases que dans les cimetières gallo-romains de la contrée. Ils ont un bec muni, intérieurement, d'une traverse qui empêchait le liquide de s'échapper avec trop d'abondance ; l'anse est du côté opposé ; en voici le dessin. On remarque généralement sur la panse



trois protubérances ; il nomme ces vases *prafericulum*, et croit qu'ils

servaient pour les libations funéraires. Le musée de Montauban en possède plusieurs.

M. le curé de Saint-Pierre soumet un crémier en métal remontant, d'après M. Baroque, au temps des Croisades et d'origine orientale.

M. de Caumont clôt la discussion en émettant le vœu que les objets d'antiquité pouvant intéresser l'archéologie, dans l'arrondissement soient transportés dans le cloître de Moissac. M. le Sous-préfet déclare s'associer à ce vœu et promet son concours.

M. le Sous-préfet remercie le Congrès d'avoir bien voulu se transporter à Moissac, dans le but noble et élevé qui l'a amené et il félicite les habitants de posséder des richesses capables de lui valoir un tel honneur.

Avant de terminer ses opérations de la journée, le Congrès a désiré se transporter sur un terrain de démolition dépendant de l'ancienne abbaye, et où des découvertes intéressantes avaient été signalées.

Le Congrès, s'étant rendu sur les lieux, a constaté la découverte de colonnettes géminées en marbre, surmontées d'arcades en briques, le tout engagé dans des constructions postérieures. Ces arcades, dirigées à angle droit, paraissent être une partie des galeries d'un cloître. Elles peuvent être contemporaines du grand cloître et semblent avoir appartenu au petit cloître, c'est-à-dire à celui qui était extérieur et dépendait des bâtiments consacrés aux étrangers.

Cette découverte du plus grand intérêt, promet d'être suivie par d'autres, et le Congrès a émis le vœu que des fouilles intelligentes soient faites de manière à donner satisfaction à l'attente des archéologues. Le terrain en démolition appartenant au séminaire de Moissac, le Congrès a tout à espérer des lumières et de la bonne volonté des personnes qui président à ces démolitions.

Il serait à désirer qu'une charmante fenêtre géminée, placée dans un pignon, fût conservée pour la chapelle projetée.

Un dîner a ensuite réuni les membres du Congrès, au nombre de près de soixante ; un toast a été porté à M. de Caumont, directeur du Congrès.

M. de Caumont a remercié et en a porté un à son tour aux habitants de Moissac, à leur bonne hospitalité. Une pièce de vers, satire spirituelle du sort qu'ont subi nos églises au siècle dernier, est récitée par l'auteur, M. de Barbeyrac, et trouvée de très-bon goût.

On est parti sans se séparer, mais avec le regret de quitter la ville hospitalière de Moissac, et sous l'impression des souvenirs évoqués par la vue de ses richesses archéologiques.

Le Secrétaire,

L. TAUPIAC.